

RAPPORT SUR



L'ADMISSIBILITÉ

2019

USPORTS.CA



Rapport du Comité sur l'admissibilité

2019
Préparé par Tara Hahto, U SPORTS

1. MEMBRE DU COMITÉ

Sandy Slavin : Présidente ; Jayne Blank : Canada Ouest; Chuck Mathies : SUO ; Joey Sabo : RSEQ ; Pat Nearing : SUA ; Tara Hahto : U SPORTS

2. MANDAT

Le rôle du comité d'admissibilité est d'aider la direction à remplir ses obligations relatives à la participation des étudiants-athlètes aux activités.

Le comité agit à titre de conseiller auprès de la direction, du CA et des membres sur toutes les questions relatives à l'admissibilité. Le comité examine et règle également les litiges ou appels pour des raisons humanitaires. Le comité peut établir des sous-comités ou groupes de travail pour gérer des questions spécifiques liées au mandat du comité.

3. RESPONSABILITÉS

Le comité endosse les tâches et responsabilités suivantes :

- a) Aider la direction dans l'administration, l'interprétation, l'éducation et la supervision en matière de conformité aux politiques et aux procédures concernant l'admissibilité des étudiants-athlètes U SPORTS
- b) Déléguer à la direction et au personnel l'autorité de répondre aux questions concernant l'admissibilité et de les interpréter
- c) Recommander l'apport de changements aux politiques et procédures U SPORTS concernant l'admissibilité, en vue de la considération de la direction et des membres et de la révision et validation ultime de la part du CA.
- d) Examiner et décider de l'issue des appels concernant le statut d'admissibilité pour des raisons humanitaires
- e) Toute tâche additionnelle qui pourrait survenir de temps à autre et être déléguée au comité par la direction

4. INTERPRÉTATIONS

Chaque agent de révision de l'admissibilité a pris connaissance des interprétations émises au cours de la période s'étalant entre le 1^{er} juin 2018 et le 15 mai 2019, soit un total d'environ 295.

Canada Ouest : 84
SUO : 100
RSEQ : 75
SUA : 36



Rapport du Comité sur l'admissibilité

2019
Préparé par Tara Hahto, U SPORTS

5. EXEMPTIONS

Le Bureau national, en consultation (au besoin) avec le comité sur l'admissibilité, s'est positionné en faveur de 41 rapatriements entre le 15 juin 2018 et le 15 mai 2019. Veuillez trouver ci-après, la répartition par sport et conférence des rapatriements approuvés :

Conférence	Approuvé(s)
SUA	1
RSÉQ	2
SUO	23
CO	15
Total	41

Sport	Approuvé(s)
BBM	4
FBM	6
HKM	6
SCM	6
ATM	1
NTM	1
BBF	4
CCF	1
HKF	4
SCF	5
NTF	1
VBF	2
Total	41

En outre, le Bureau national, en consultation avec le comité sur l'admissibilité (au besoin), a approuvé 21 « demandes précoces », conformément à la politique U SPORTS 40.10.4.1.7, pour la saison 2018-2019. Ces 21 demandes approuvées concernaient 50 matchs individuels. Veuillez trouver ci-après, leur répartition par sport et par conférence.

Sport	Approuvée(s)
BBM	11
SCM	4
BBF	2
SCF	4

Conférence	Approuvée(s)
CO	8
SUO	10
RSÉQ	3
SUA	0



Rapport du Comité sur l'admissibilité

2019
Préparé par Tara Hahto, U SPORTS

6. BLESSURES METTANT FIN À LA SAISON

Le Bureau national, en consultation avec le comité sur l'admissibilité (au besoin) a traité 25 demandes concernant des blessures mettant fin à la saison entre le 15 juin 2018 et le 15 mai 2019. Veuillez trouver ci-après, la répartition historique par sport des données disponibles :

Sport	18-19	17-18	16-17	15-16	14-15	13-14	12-13	11-12	10-11	09-10	08-09	07-08	06-07	05-06
BBM	3	-	2	-	-	3	2	6	1	2	2	0	2	1
BBF	2	-	4	-	-	3	3	3	4	3	5	0	3	1
FBM	2	-	2	-	-	5	0	5	4	4	4	2	4	8
HKM	4	-	1	-	-	2	1	1	0	2	0	0	0	0
HKF	1	-	0	-	-	0	1	2	2	0	0	0	0	0
SCM	5	-	3	-	-	2	2	1	1	4	1	0	0	0
SCF	3	-	5	-	-	4	2	1	2	1	1	1	1	2
VBM	1	-	2	-	-	1	2	4	2	0	1	0	0	0
VBF	2	-	4	-	-	2	2	3	0	0	0	1	0	0
RUG	1	-	2	-	-	1	1	2	0	0	0	0	0	0
ATM	1	-	1	-	-	0	1	1	0	0	0	0	0	0
ATF	0	-	1	-	-	0	1	0	0	0	0	0	0	0
CCF	0	-	0	-	-	0	0	1	0	0	0	0	0	0
CCM	0	-	0	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LUF	0	-	0	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LUM	0	-	0	-	-	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Total	25	-	27	-	-	24	19	31	16	16	14	4	10	12



Rapport du Comité sur l'admissibilité

2019
Préparé par Tara Hahto, U SPORTS

7. DEMANDES D'APPEL POUR RAISONS HUMANITAIRES

Le comité sur l'admissibilité a traité 53 demandes d'appel pour raisons humanitaires, soit par traitement électronique ou en audience traditionnelle via conférence téléphonique. Veuillez trouver ci-après, la répartition et le résultat des demandes d'appel pour raisons humanitaires traités entre le 15 juin 2018 et le 15 mai 2019, ainsi que la comparaison par rapport aux deux dernières années :

Sport	2018-2019			2017-2018			2016-2017		
	Appels	Supporté(s)	Rejeté(s)	Appels	Supporté(s)	Rejeté(s)	Appels	Supporté(s)	Rejeté(s)
BBM	2	2	0	5	3	2	4	1	3
BBF	8	7	1	5	5	0	5	5	0
CCM	1	1	0	0	0	0	1	0	1
CCF	0	0	0	2	2	0	0	0	0
HSGF	0	0	0	1	1	0	0	0	0
FBM	11	7	4	11	8	3	11	9	2
HKM	9	6	3	5	4	1	2	2	0
HKF	3	3	0	4	2	2	1	1	0
RGF	2	2	0	3	3	0	3	2	1
SCM	8	5	3	2	1	1	9	7	2
SCF	6	6	0	5	1	4	5	2	3
NTM	0	0	0	2	2	0	1	1	0
NTF	0	0	0	1	1	0	0	0	0
ATM	1	1	0	3	2	1	1	1	0
ATF	0	0	0	0	0	0	2	2	0
VBM	1	1	0	2	0	2	4	4	0
VBF	1	0	1	2	1	1	2	2	0
LTM	0	0	0	1	1	0	0	0	0
LTF	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total (#)	53	41	12	54	37	17	51	39	12
Total (%)	100%	77%	23%	100%	69%	31%	100%	76%	24%
Audiences	23			18					